

Prolongation

Inauguration du gisement de Biniomi : l'ambition du Gabon se concrétise

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

En 2009, Ali Bongo Ondimba s'était engagé à faire en sorte que la vision du "Gabon émergent" ne soit pas simplement un rêve. Il avait alors indiqué les axes stratégiques devant permettre d'impulser la marche vers l'émergence. L'inauguration par lui, le 8 mai dernier, de l'usine de la compagnie Nouvelle Gabon Mining, active sur le gisement de Franceville, devrait permettre de voir le Gabon se maintenir au deuxième rang des producteurs mondiaux de manganèse, à défaut de doubler l'Afrique du Sud, qui occupe la tête de ce classement.

LE Gabon compte à présent, de manière officielle, un troisième opérateur dans le secteur du manganèse, après la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) qui exploite le gisement de Moanda depuis 1962, et la Compagnie industrielle et commerciale des mines de Huazhou (CICMHZ) qui opère à Ndjolé. En effet, le 8 mai 2017, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a inauguré l'usine d'exploitation et de transformation de la société anonyme Nouvelle Gabon Mining (NGM), active sur le gisement Biniomi à Franceville. Au-delà du caractère symbolique de la cérémonie sus-évoquée, marquée par la coupure du ruban par le président de la République, ce sont surtout les retombées économiques et



Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, visitant les installations de Nouvelle Gabon Mining.



Ces installations fraîchement inaugurées sont appelées à augmenter leur capacité de production.

sociales qui sont attendues de ce projet par le pays. Dans ce sens, on peut déjà retenir qu'à travers la mise en valeur du gisement de manganèse de Franceville, le Gabon vient ainsi de franchir un important pas dans son ambition de devenir une destination privilégiée pour les investisseurs miniers. En effet, on se souvient qu'en accédant à la magistrature suprême en 2009, Ali Bongo Ondimba s'était engagé à faire en sorte que la vision du "Gabon émergent" ne soit pas simplement un rêve. De ce fait, il lui semblait utile, au début de son premier mandat, de dessiner avec précision la destination future et d'indiquer les axes stratégiques qui y mèneront, de façon à impulser irréversiblement la marche vers l'émergence. Ce qu'il avait fait. Et, du reste, c'est dans cet esprit que s'inscrit l'objectif du développement du potentiel minier et de l'industrie qui s'y rattache. Pour mémoire, Nouvelle Gabon Mining a acquis les droits d'extraction du minerai de manganèse au



C'est par le quai minéralier d'Olam que Nouvelle Gabon Mining réalisera ses exportations.

Gabon en juin 2013. Ces droits miniers étaient, précédemment, détenus par BHP Billiton, le groupe australien qui avait réalisé des études exhaustives ayant déterminé que les réserves étaient de haute teneur. Ces données géologiques ont persuadé les dirigeants indiens de Coalsale Group, maison-mère de Nouvelle Gabon Mining, de répondre à l'offre du Gabon de développer ce projet. Ainsi, la première phase de construction des installations de la compagnie a nécessité une enveloppe de 65 milliards de nos francs, entièrement supportée par

l'investisseur.

CONTRIBUTION AU PIB. Selon les responsables de la compagnie indienne, l'usine actuelle a une capacité de production annuelle de 300 000 tonnes de manganèse, avec une teneur de 42%. Les investissements en cours (dépenses estimées à 60 millions de dollars) se traduiront par la construction d'une deuxième usine, toujours sur le site de Biniomi. Elle permettra d'augmenter la production de 1,7 million de tonnes à l'horizon 2019, pour passer à 2 millions de tonnes de man-

ganèse par an. Associée à celle de la Compagnie minière de l'Ogooué (3,9 millions de tonnes par an) et de la Compagnie industrielle et commerciale des mines de Huazhou (entre 800 000 et un million de tonnes), la production annuelle du Gabon devrait se situer à environ 7 millions de tonnes. Sinon un peu plus. Ceci permettrait à notre pays de consolider sa deuxième place, à défaut de détrôner l'Afrique du Sud, au classement des pays producteurs du manganèse, en attendant la

mise en exploitation future du gisement d'Okondja. Et, peut-être, d'avoir voix au chapitre sur le marché mondial du manganèse, lorsqu'il faut négocier le prix à pratiquer sur la tonne du minerai. De plus, la mise en valeur du gisement de manganèse de Franceville permettra d'accroître la contribution du secteur minier, dans sa globalité, au PIB du pays. Cette contribution a décliné ces dernières années, passant de 4% en 2010 à 2,1% en 2016, selon des chiffres officiels. Côté social, l'entreprise compte, dans ses effectifs, 213 Gabonais de divers niveaux. Ces emplois sont appelés à évoluer, selon les responsables de l'entreprise indienne. Nouvelle Gabon Mining se projette sur 600 emplois directs et indirects. Une bonne nouvelle, surtout pour les étudiants de l'Ecole des mines et de la métallurgie de Moanda, qui trouveront là l'opportunité d'un premier emploi au terme de leur formation.

Et aussi...

Accélérer la cadence

LE Gabon ne navigue pas à vue par rapport à son sous-sol. Car, le pays s'est doté d'une stratégie de développement du secteur minier en visant trois objectifs. L'un d'eux consiste à encourager la recherche minière et le développement de nouvelles mines.

Au regard du nombre de chefs d'entreprises qui défilent chaque semaine au ministère des Mines pour des échanges avec le responsable de ce département, on ne pourrait douter, un seul instant, de la capacité de notre pays à faire face au défi lié au développement de son potentiel minier. Mais les audiences entre les investisseurs miniers et le ministre de tutelle suffisent-elles pour se convaincre que l'on est sur la voie royale ?

La réponse est négative. Parce que, dans le secteur minier par exemple, une politique promotionnelle est jugée efficace ou payante si de nouvelles mines s'ouvrent.

Le Gabon est connu pour son scandale géologique. Mais combien de gisements a-t-on mis en exploitation au cours de ces trois ou quatre dernières années ? Pas grand-chose, dans tous les cas. L'on a plutôt excellé dans les effets d'annonce.

En arrivant à la tête du ministère, Christian Magnagna s'en est d'ailleurs rendu compte. C'est pourquoi il a mis en place une commission technique chapeautée par le secrétaire général de son administration. Cette commission compte, notamment, les directions générales concernées par la recherche et l'exploitation minières. L'objectif du membre gouvernement est fondamental, d'autant qu'il s'agit d'accélérer la cadence en ce qui concerne le traitement des dossiers de demande des permis d'exploration et d'exploitation minières.

C'est dans cet esprit, selon une source digne de foi, que s'inscrivent les réunions mensuelles de mise au point avec les membres de cette commission. L'un des dossiers concerne la mise en place du cadastre minier, lequel doit garantir aux investisseurs la transparence dans le mode d'attribution des titres miniers et la sécurité desdits titres.

Ce cercle vertueux doit être complété par la rédaction des procédures adaptées, une condition nécessaire et suffisante pour rendre le pays attractif sur le plan des investissements miniers, afin de favoriser l'accroissement de ces investissements et l'augmentation des revenus de l'Etat.

Anniversaire



Le 18 mai joyeux anniversaire, Maman de Gaby que tes vœux soient exaucés par le Seigneur. ta mère

Anniversaire



Maman, Mémé, Angelevi, Doc Podo, Glagozé ! Des os là ! Que pourrait-on dire de plus à ton sujet ... Aujourd'hui tu as 75 ans ... Nous te souhaitons de continuer de profiter de la vie, d'être toujours heureuse. Toi notre abri, notre refuge perpétuel ... Reste toujours aussi joyeuse et pleine d'amour. Nous t'aimons très fort.